

Où remettre ce formulaire (avec la photo et, si besoin, les pièces justificatives) ?		
Agences commerciales TIL	Adresse	Téléphone
Agence Chazot	12 avenue de la Libération 42000 Saint-Etienne	04 77 25 97 79
Autocars Maisonneuve	ZI les Planchettes 42110 Feurs	04 77 27 01 71
Philibert Transport	ZAC les Communaux 42160 Andrézieux-Bouthéon	04 77 02 21 05
2TMC	9 bd de la Préfecture 42600 Montbrison	04 77 58 13 00
CarPostal Loire	Meximieux 42 130 Montverdun	04 77 97 42 97
Courriers Rhodaniens	ZA du Planil 42410 Pélussin	04 74 87 60 10
Cars Roannais	Gare routière de Roanne – Rue Pierre Semard 42300 Roanne	04 77 44 15 94
Espace Transport STAS-TIL *	Esplanade de France Châteaucreux – St-Etienne	
* cette agence ne traite pas les demandes adressées par courrier		

En cas de demande par courrier, la carte vous sera adressée dans les 15 jours suivant la réception de la demande.

Vous pouvez également vous présenter avec ce document complété, la photo d'identité et les pièces justificatives directement dans l'une des agences commerciales TIL citées ci-dessus.

Important : tout dossier incomplet (défaut de justificatif, de photo ou de règlement) sera rejeté.

Je soussigné(e), (pour les mineurs, nom et prénom du représentant légal)

Certifie l'exactitude des informations ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance des termes conditions générales de vente des titres TIL et des cartes OÙRA! et les accepter.

Fait à _____ le | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Je n'accepte pas de recevoir les offres commerciales de la part du réseau TIL par courriel, par téléphone ou par courrier.

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi informatique et libertés n° 78-17 du 06/01/78 modifiée en 2004, toute personne peut obtenir communication et le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant en s'adressant au correspondant informatique et libertés, à l'émetteur de la carte billettique

Je n'accepte pas que l'émetteur de la carte billettique conserve ma photo dans ses fichiers informatiques. Le dépôt d'une nouvelle photo sera nécessaire pour toute réimpression de carte, y compris d'édition d'un duplicata.